Agribio Var
Les Paysans Bio du Var

ACTUBIOVAR

Le bulletin d'information du Var

Bio de Provence Alpes-Côte d'Azur

MAI – JUIN 2012

N°54

L'olivier bio pour protéger l'eau du Verdon

Le Verdon considéré comme le château d'eau de la Provence, est sous surveillance.

Développer l'agriculture biologique dans le Parc du Verdon est un objectif pour préserver la qualité de l'eau. Les conversions en grandes cultures, en plantes à parfum et aromatique ainsi qu'en oléiculture sont vivement encouragées sur ce territoire. Pour l'olivier, le problème est d'abord de lutter efficacement contre la mouche

Agribiovar vient d'organiser en partenariat avec le Parc du Verdon et Agribio04 plusieurs rencontres techniques et économiques sur l'agriculture biologique sur le département du Var et des Alpes de Haute Provence. Ce projet financé par l'Agence de l'eau avait pour but de favoriser l'agriculture biologique sur le Parc du Verdon en vue de préserver la ressource en eau sur ce territoire. Car ici encore plus qu'ailleurs, l'eau est un enjeu majeur. Considéré comme le château d'eau de la Provence, le Verdon et son canal sont sous haute surveillance. Les filières ciblées par ce projet, étaient les grandes cultures, les plantes aromatiques et à parfum et l'oléiculture.

Cette dernière a été l'objet d'une journée organisée dernièrement à Aups. Sophie Dragon et Valentine Cuiller, toutes deux animatrices de groupements dans le Var et dans les Alpes de Hautes Provence, ont expliqué la croissance du développement de l'oléiculture bio ces dernières années. Dans le Var, on compte 300 hectares en oliviers bio et plus d'une centaine de producteurs certifiés. En région Paca, on dénombre 473 oléiculteurs bio en 2011. Cet engouement pour le bio s'explique par la volonté de valoriser l'huile d'olive grâce au label AB, mais aussi par une meilleure maitrise de la technique notamment face à la fameuse mouche de l'olivier.

EGALEMENT DANS CE NUMÉRO

Armel et Joseph, médaillés d'or à Brignoles 3

L'arboriculture biologique de A à Z 4

Visites de fermes en Paca et formations 7

Fourrage bio dans le Var: inventaire 8

Une nouvelle présidente à Agribiovar 11

Brèves de la FNAB 11

Principaux rendez-vous 12

L'environnement doit prendre en compte la biodiversité. Haies et bandes fleuries jouent un rOle majeur.

Des rencontres techniques sont organisées par Agribiovar et Agribio04 en partenariat avec le Parc du Verdon.

Combiner plusieurs techniques

François Warlop, chercheur au GRAB (Groupe de recherche en Agriculture biologique), intervenant lors de cette journée, est spécialiste de la question : « Il existe d'autres ravageurs préoccupant comme la cochenille et l'œil de paon. Mais la gestion de la mouche est la plus problématique en agriculture biologique, explique-t-il. Il y a 20 ou 30 ans, les oléiculteurs ne cherchaient pas comme aujourd'hui le rendement. On assiste désormais à une plus forte professionnalisation du métier et à une nette augmentation des surfaces cultivées ce qui augmente le problème de la mouche ». Pour l'heure, il n'y a pas de solution miracle, ainsi les expérimentations sur la mouche continuent. Des pistes restent à creuser et plus particulièrement sur tout ce qui touche au facteur environnement. Des produits nouveaux, comme des champignons du sol, le *Metarhizium anisopliae* et le *Beauveria bassiana* sont testés en ce moment par le GRAB.

La gestion de la mouche est la plus problématique pour l'olivier en agriculture biologique.

Au jour d'aujourd'hui, il existe un certain nombre de techniques complémentaires et préventives qui donnent de bons résultats face aux attaques de la mouche. La première consiste tout bonnement à éviter la culture de certaines variétés d'olives tout en tenant compte des contingences d'AOC. Certaines sont très attractifs pour le ravageur comme la Grossane.
La taille régulière et l'aération de l'arbre a aussi un effet sur la mouche qui a besoin d'un microclimat et d'un espace confiné pour prospérer. La biodiversité de l'environnement du verger est un point majeur qui est à prendre très au sérieux : il doit être varié, avec des haies et des bandes fleuries. « Il faut une végétation méditerranéenne équilibrée, pas trop vivace ni trop concurrente pour les arbres » insiste François Warlop. Il est prouvé que certains oiseaux insectivores se nourrissent des larves de la mouche. Le nec plus ultra : avoir des volailles qui elles aussi assainissent les sols à l'automne. En Corse, c'est une pratique encore très en vogue. On trouve même des races à l'instinct grégaire qui présentent l'avantage de rester regroupées à l'ombre des arbres.

L'inule visqueuse

L'inule visqueuse est fréquente en région méditerranéenne, où elle fleurit à la fin de l'été et au début de l'automne.

« proche » de l'olivier

L'enherbement permanent est également préconisé. Il n'est pas incompatible avec un travail du sol l'hiver et un griffage sous les arbres. Le GRAB a fait une étude intéressante sur l'inule visqueuse. Les chercheurs expliquent qu'en propageant cette plante dans les oliveraies, on favorise la présence d'insectes auxiliaires indigènes comme ce parasite de la mouche appelé *Eupelmus urozonus*. L'inule visqueuse est une espèce méditerranéenne dont le biotope est très proche de celui de l'olivier. L'effet agro écologique de l'inule sera d'autant plus important que les

pieds seront nombreux et à proximité des arbres sans trop les concurrencer : il convient de trouver le meilleure emplacement afin que son rôle écologique soit satisfaisant. (1)

Le goutte à goutte est recommandé et la micro-aspersion déconseillée. Différents pièges permettent la capture des mâles et des femelles de la mouche de l'olive, soit par leurs effets chromatiques, soit hormonaux ou encore en tant qu'attractif alimentaire « mais sont à manier avec précaution et de préférences sur des parcelles très isolées ou des vergers de minimum deux hectares » souligne François Warlop.

L'argile blanche

Enfin l'argile blanche ou Kaolite -considérée par les experts comme un « auxiliaire technologique »- fait partie aujourd'hui de la panoplie d'une grande partie des oléiculteurs. La pellicule qu'elle forme en étant pulvérisée, protège le fruit qui devient moins détectable pour la mouche. Elle joue aussi un rôle de barrière minérale. Enfin, « elle réduit principalement le stress de l'arbre contre l'évaporation en plein été sans bloquer la photosynthèse, mais au contraire en régulant les échanges gazeux » explique le chercheur.
L'argile est souvent associée à l'utilisation du Syneïs appât, un champignon insecticide, à condition qu'il soit limité à quatre applications par an. « En effet, il apparaît que l'efficacité va aller en décroissant ».
Enfin, le Grab attire l'attention sur les effets secondaires du cuivre encore largement utilisé. « Sauf si les conditions climatiques le justifient, on peut utiliser le cuivre mais en diminuant de 2/3 les doses préconisée. Vous aurez la même efficacité ».

(1) Pour vous procurer des graines de l'inule visqueuse, vous pouvez contacter François Warlop au GRAB. Mail : fraçois.warlop@grab.fr

L'UTILISATION DE L'ARGILE BLANCHE AUJOURD'HUI TRÈS RÉPANDUE EN OLÉICULTURE BIO PRÉSENTE BEAUCOUP D'AVANTAGES.

Concours interrégional de la foire de Brignoles
Armel et Joseph, de Tavernes, médaillés d'or

Armel Moutiez et Joseph Grande sont amis et voisins. Ces deux comparses se sont rencontrés sur les terres de Tavernes où ils ont décidé de s'établir il y a une dizaine d'années. Leur parcours ne les prédestinait pas du tout à l'agriculture : le premier, breton, marié à une varoise, était professeur à l'université dans un tout autre domaine et le second officiait

« C'est une prise de conscience : le bio relève de la santé publique » explique Armel Moutiez (à droite) en présence de son ami Joseph Grande.

comme restaurateur à Hyères. Animés par une même passion, l'olivier, ils ont décidé d'un commun accord, il y a trois ans, d'aller plus loin dans leur expérience en se lançant dans la conversion en AB. Propriétaires de 600 oliviers chacun, ils ont participé pour la deuxième année au concours interrégional de la Foire de Brignoles et ont décroché la médaille d'or où participaient pas moins de 170 oléiculteurs.
C'est avec une satisfaction non dissimulée qu'ils expliquent leur parcours : « Quand nous avons commencé en oléiculture, personne ne nous croyait capables. Quand nous sommes passés en bio, nous étions encore moins crédibles » se souvient Armel Moutiez.
Pour arriver à cette consécration, les deux amis ont pris leur destin d'agriculteur à bras le corps : ils ont suivi de conserve de nombreuses formations, réfléchis longuement aux débouchés commerciaux possibles (AMAP et magasins bio) et ont franchi le cap, main dans la main. « C'est une prise de conscience : le bio relève de la santé publique » soutient Armel.
Selon lui tout le mérite revient au terroir de Tavernes - « excellent »- et à la variété choisie (la Salonenque) très adaptée. « Nous avons la chance aussi de pouvoir travailler avec la Tavernoise, un moulin qui a un très bon savoir –faire ». Résultat des courses, « toute notre huile est vendue avant la récolte… ».

L'arboriculture biologique de A à Z

Le fumier de mouton est l'engrais idéal en arboriculture car il est riche en potasse.

Agribiovar et le Grab, groupe de recherche en agriculture biologique ont organisé en début d'année une journée d'échange technique sur l'arboriculture biologique sur les communes de Correns , La Roquebrussanne et Tourves. Voici un résumé des sujets qui ont été abordés.

Les engrais verts en arboriculture biologique

L'utilisation d'engrais verts peut être intéressante avant la plantation du verger pour améliorer la fertilité du sol. Les espèces sont à choisir en fonction du type de sol et des propriétés que l'on cherche à améliorer (fertilité chimique, structure, …). Attention, de manière générale, la luzerne est déconseillée à cause des risques de verticilliose qu'elle peut provoquer.

L'enherbement
Les premières années suivant la plantation, il est important de maîtriser l'herbe qui risque de causer des problèmes de concurrence. En revanche, une fois que les arbres sont bien implantés (au bout de 3-4 ans), il n'est généralement plus nécessaire d'enlever l'herbe.

Point sur un ravageur des fruitiers à noyaux :

Le capnode est un coléoptère de grande taille (15-25 mm adulte) inféodé aux rosacées fruitières à noyaux (pêchers, abricotiers, cerisiers, pruniers

Le capnode adulte sur feuille

et amandiers). Les larves creusent des galeries dans les racines et à la base du tronc, sectionnant ainsi les vaisseaux conducteurs de la sève, ce qui entraîne progressivement la

Larve de capnode sur racine

mort de l'arbre.
Elles provoquent des dégâts importants surtout sur jeunes plantations qui peuvent être détruites en peu de temps. Les arbres âgés dépérissent plus lentement. Les adultes, pour se nourrir, rongent le pétiole des feuilles (occasionnant une chute prématurée du feuillage) et parfois les jeunes rameaux. Ces dégâts sont néanmoins peu importants par rapport à ceux occasionnés par les larves.
Les capnodes attaquent souvent les arbres préalablement affaiblis, notamment par la sécheresse. En zone sensible, il est conseillé de réaliser une cuvette au pied de l'arbre et de l'irriguer pour maintenir une certaine humidité, défavorable aux capnodes.

La cloque du pêche

La cloque du pêcher

La réussite de la protection contre la cloque réside dans le positionnement du premier traitement. Celui-ci doit être réalisé lorsque les bourgeons à bois commencent à évoluer. En effet, cela correspond au stade sensible où les spores du champignon situés à l'intérieur des écailles du bourgeon peuvent commencer à germer, en présence d'eau. La bouillie bordelaise permet de stériliser les espaces entre les écailles du bourgeon et d'ainsi contrer la germination des spores. Le GRAB conseille d'appliquer une dose de 1,25 kg/hL de bouillie bordelaise (la moitié de la dose normalement préconisée), qui suffit largement selon Gilles LIBOUREL. La sensibilité à la cloque existe jusqu'à ce que les feuilles soient étalées. Ainsi, un renouvellement du traitement (à demi-dose) peut être judicieux en cas de pluies et de lessivage du cuivre. Attention, le cuivre présente une phytotoxicité en période de floraison => ne traiter qu'en pré-floraison.
Après la floraison, en « curatif », on peut utiliser du soufre mouillable (750 g/hL) pour « brûler » les feuilles cloquées. L'effet est d'autant plus efficace que l'application a lieu par temps chaud.

Le puceron vert du pêcher

Pour lutter contre le puceron vert du pêcher, responsable de la transmission de nombreux virus, il est judicieux de réaliser des traitements à l'huile blanche (1 L/hL) à raison d'environ un traitement par semaine, jusqu'à la floraison. Lors du dernier traitement avant floraison, on peut mélanger du Pyrévert aux huiles blanches. Mais attention à ne pas en abuser : le Pyrévert (à base de pyrèthre) est relativement toxique pour les abeilles…
S'il fait très froid, on peut réduire le nombre de traitements car la population de pucerons n'évoluera pas. On peut réaliser un traitement après la floraison, mais pas plus, au risque de bloquer la photosynthèse.
Remarque : l'argile blanche présente également une certaine efficacité contre les pucerons (effet répulsif). En revanche, l'effet sera minime en cas de grosse attaque et de conditions très favorables aux pucerons.
Au-delà des simples traitements, il est important de raisonner la conduite globale du verger pour créer des conditions défavorables au développement des pucerons. En effet, les risques d'attaques seront d'autant plus importants que les arbres sont vigoureux. Le puceron qui vient pondre ses œufs

Les traitements à l'huile blanche jusqu'à la floraison sont judicieux.

sur les arbres à l'automne, sera très attiré par les résidus d'azote apportés par la chute des feuilles. Technique intéressante : réaliser un engrais vert à l'automne (septembre-octobre) pour « capturer » l'azote et ensuite le restituer au printemps, au moment où l'arbre en a besoin. On peu utiliser l'enherbement spontané comme, ou bien semer un engrais vert si l'enherbement n'est pas assez dense. On peut notamment citer la moutarde qui absorbe bien l'azote.
Autre méthode : si les arbres sont trop vigoureux, une taille en vert peut être intéressante pour atténuer la vigueur. De plus, la taille en vert présente l'avantage d'engendrer une meilleure cicatrisation, du fait que l'arbre est en pleine végétation.
En agriculture biologique, il est important de combiner différentes techniques pour obtenir de bons résultats : itinéraire technique avec implantation d'engrais vert, application d'argile à l'automne et au printemps, utilisation d'huiles blanches et éventuellement du Pyrévert).

Monilia sur pêcher

En général le champignon monilia ne provoque pas de dégâts sur fleurs. La période de sensibilité commence environ trois

Monilia sur pêcher

semaines avant la récolte. Il est alors recommandé de pulvériser des mini-doses de cuivre en pré-récolte. Il est important d'être vigilant aux vitesses de grossissement des fruits, les à-coups provoquant des micro-fissures de l'épiderme favorables au monilia. Le GRAB pratique un enherbement total du verger (trèfle) pour éviter ces à-coups de grossissement.

Point sur la fertilisation

Les arbres fruitiers sont très gourmands en potasse. Généralement on apporte des engrais de type 4-1-4. Mais attention, le raisonnement de la fertilisation est à raisonner au cas par cas, en fonction des besoins et des analyses de sol. Le fumier de mouton est l'engrais idéal en arboriculture car il est riche en potasse. En revanche les fientes de volailles sont déconseillées car trop riches en phosphore et azote. Il y existe une « idée reçue » comme quoi il y a souvent des problèmes de blocage du phosphore en sol calcaire, en arboriculture. En fait ce problème n'existe généralement pas : les arbres sont mycorhizés, ce qui améliore l'absorption du phosphore. En revanche, si l'on apporte un engrais trop dosé en phosphore, on risque de diminuer la colonisation des racines par les mycorhizes.

Tavelure sur pommier

Contre la tavelure, il est conseillé de pulvériser du soufre mouillable tous les 10 jours en préventif, après la floraison. L'application doit être positionnée avant la pluie, mais n'est pas nécessaire si aucune pluie n'est prévue. Pour un effet « curatif », on peut utiliser des produits « stop » (dans les 24 h après la pluie) comme le cuivre ou la bouillie sulfo-calcique (bouillie nantaise) qui permettent d'éviter que le

Tavelure sur pommier

champignon ne migre. On peut aisément diminuer la dose homologuée en appliquant 100 g de bouillie par hL (soit 20g de cuivre métal par hL). Remarque : s'il pleut durant trois jours, traiter sous la pluie au bout de 2 jours pour arrêter la contamination. S'il n'y a pas de tavelure fin mai, on est « sorti d'affaire ».
La tavelure passe l'hiver dans les feuilles et non pas sur le bois. Il est donc important que les feuilles se décomposent bien ou soient détruites grâce au pâturage d'un troupeau.

Carpocapse

Pierre VENEL (La Roque-brussanne) utilise des filets Alt'carpo contre le carpocapse.

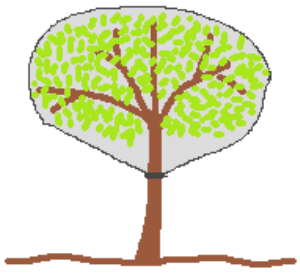

Les pièges à phéromones contre le carpocapse sont déconseillés si on possède de petites parcelles. En effet il y a alors plus d'inconvénients que d'avantages : on risque d'attirer les carpocapses du voisinage (notamment ceux des noyers qui sont les mêmes que ceux du pommier).

Biodiversité fonctionnelle

L'implantation de plantes relais attirant les auxiliaires est très intéressante pour lutter contre les ravageurs (notamment pucerons, mouches…). On peut citer notamment : le souci, la moutarde jaunes, l'achillée et l'inule visqueuse (lire article en page 1), utilisés par Pierre VNEL.

Le souci comme plante relais

Notes d'après l'intervention de Gilles LIBOUREL – référent arboriculture bio en PACA – GRAB
Documentation sur le choix des engrais verts à demander à Agribiovar.

FORMATIONS

VISITE DE FERMES EXEMPLAIRES EN PACA

Dans le 06, un éleveur

Dans le cadre du programme régional AGIR «Vers 100 exploitations agricoles exemplaires » Bio de Provence, la fédération régionale des agriculteurs bio de Provence Alpes Côte d'Azur, vous invite à une visite d'exploitation qui se déroulera **le jeudi 7 juin 2012 de 10h30 à 16h00 chez Patrick Dumartin éleveur caprin lait à Notre Dame d'Amirat (06), puis chez Dominique et Jean Philippe Girod, éleveurs Ovin viande et Ovin lait à La Penne (06)**

Programme : 10h30 : Visite de l'exploitation caprin lait de Patrick. Présentation des aménagements et projets. Intervention de JP Manteaux (Conseiller équipe élevage CA Drôme et Référent prairie multi espèce Rhône Alpes « Ecole aux champs ») et discussions/ échanges sur l'autonomie alimentaire. 12h00 : Pique-nique sur place à Notre Dame D'Amirat (repas tiré du sac). 13h00 : Déplacement vers l'exploitation en ovin viande et lait des Girod. 14h00 : Visite et présentation des aménagements et projets. 16h00 : Apéritif de clôture

Contacts : Bio de Provence Anne Laure Dossin 06 01 74 63 30, Didier Jammes, 06 22 21 32 78, Patrick Dumartin, 06 09 91 22 11, info@notre-dameamirat.com, Dominique Girod 06 26 19 08 99

Dans le 05, un arboriculteur

Autre visite d'exploitation, **le mardi 12 juin 2012, de 14h30 à 17h00 Chez Philippe Bilocq, Ferme Saint André à La Saulce (05)**

La ferme Saint André est une exploitation arboricole et viticole, située à 600 mètres d'altitude, sur la commune de La Saulce. Depuis 1992 Philippe Bilocq y cultive, en agriculture biologique, 7 ha de vergers (pommiers et poiriers diversifiés) et 2 ha de vignes. Toute la production est valorisée en direct (marchés) ou semi direct (petits magasins et transformation).

Thème abordés : Entretien du sol, désherbage mécanique en arboriculture biologique, démonstration de l'outil IT 15 E de chez Lotti, plan d'action AGIR pour la réduction des consommations d'énergie

Le plan d'action AGIR s'inscrit dans la continuité de la démarche de progrès de l'exploitation : fermeture et isolation du hangar avec des matériaux naturels pour améliorer les conditions de travail, éco construction de deux chambre froides, chauffe-eau solaire, couverture du hangar par des panneaux photovoltaïques, récupération d'eau de pluie pour les traitements phyto, achat d'une désherbeuse à fils pour réduire la consommation de fioul.

Pour tout renseignements: Anne Laure DOSSIN - Bio de Provence – 04 90 84 43 63 / 06 01 74 63 30, Philippe Bilocq 04 92 54 73 12 / 06 64 31 54 35

A NOTER!
Pour une meilleure qualité de son accueil, Agribiovar met en place des permanences téléphoniques. Vous pouvez désormais nous joindre de 10 à 12 heures du lundi au jeudi au numéro habituel: 04 94 50 54 74

Formations Agribiovar

Connaître et comprendre son sol grâce à la méthode BRDA-HERODY

La première journée s'est déroulée le 24 avril à Correns. Depuis Sophie Dragon a prélevé des échantillons de sol chez différents producteurs ayant assisté à cette première session. Le 26 juin prochain, une deuxième journée est prévue dans le but d'étudier les résultats d'analyse des sols concernés.

Maraîchage: la culture du melon en agriculture biologique

Une prochaine formation sur la culture du melon est prévue début juillet. Nous vous tenons informés sur les détails de cette journée.

Monsanto reconnu coupable de la maladie d'un céréalier

En 2004, Paul François, agriculteur dans les Charentes, après avoir inhalé des vapeurs de l'herbicide Lasso de Monsanto, a été pris de nausées et d'évanouissements. Une multitude de troubles l'a obligé par la suite à interrompre son activité pendant près d'un an : bégaiements, vertiges, maux de tête, troubles musculaires. Ces troubles persistants ont été reconnus en maladie professionnelle en 2008 avec une invalidité à 50%.
Poursuivie au Tribunal de Grande instance de Lyon, la firme Monsanto productrice de cet herbicide a été jugée le 13 février 2012 responsable de l'intoxication et condamnée à verser des dommages et intérêts à la victime. Monsanto a fait appel de ce jugement.

Sources : L'écologiste n°365

Fourrage bio Agribiovar fait l'inventaire sur le département

Les éleveurs bio du Var ont un réel problème d'approvisionnement en fourrage bio pour nourrir leur bétail. Le principe de base en élevage biologique est le lien au sol : 50 % (pourcentage en matière sèche) des aliments pour animaux doivent provenir de la ferme ou, si cela est impossible, être produits en coopération avec d'autres agriculteurs biologiques de la région ou à défaut des régions les plus proches. Compte tenu de ces impératifs et du contexte actuel, Agribiovar a entrepris un état des lieux du côté des producteurs de céréales et de fourrages en agriculture biologique pour connaître leur potentiel de commercialisation. L'enquête s'intéresse également aux besoins des éleveurs et à leur mode d'approvisionnement actuel. Voici les premiers résultats obtenus. Si vous n'avez pas été contactés ou si vous êtes intéressés par cette étude, n'hésitez pas à nous en informer par mail à agribiovar@bio-provence.org ou par téléphone au 04 94 50 54 74.

Nom	Prénom	Adresse	CP	Localité	Tel	Production	Besoins	
							Céréales	Fourrage
AMBROGGI	Marc	La Trinité	83136	MEOUNES	0494489849	Chèvres laitières	orge 2t	granulé de luzerne déshydraté 1t - luzerne / foin 1t
LAMBERT	Gérard	Quartier Grattue	83310	LA-MOLE	0494495838	Chèvres laitières	orge 8t - blé dur poule 2, 3 big bag	
DAUNE	Sophie	ferme de chevre feuille 4820 rte de Bras	83143	LE VAL	0610612149	Chèvres laitières	orge 8/10t	foin de luzerne, sainfoin - 10t
DECAUX	Arthur	Montrieux le vieux, 4080 rte de Signes	83136	MEOUNES	0489965507	Chèvres laitières	orge grain 1t - complément mélange 1t	foin 150 bottes - luzerne 150 bottes
GUYAT	Claire	2044 rte d'Entrecasteaux	83570	COTIGNAC	0494046105	Chèvres et brebis laitières	orge 8,5t	foin/luzerne 40t
GAEC LES VALLONS		Jas des Vallons, 1650 chemin de Foussac	83136	LA-ROQUEBRUSSANNE	0494869771	Chèvres et brebis laitières	mais 10/12 t	foin 2ème coupe 20/24t - foin de luzerne 2ème coupe 10/12t
GRIMAUD	Laurent	le pavillon chemin mas de blanc	83390	PUGET-VILLE	0698520751	Brebis laitières	mais 400g/bete/j - mais 400g/bete/j	foin de prairie - luzerne (magali) - sainfoin - sorgho piper - 3kg/b/j
FENECH	Jean	277C che des Escargots	83560	LA VERDIERE	0624058011	Chèvres laitières, poules pondeuses	pour poules = mélange de céréales blé dur, avoine, mais - 4,5t	luzerne 400 petites bottes
NOEL	Patricia	111 ch du val de Camp	83170	LA-CELLE	0494694754	Chèvres laitières	-	foin - luzerne - 1 botte /j
CARLAVAN	Patrick	av de Chamay	83840	COMPS SUR ARTUBY	0650998034	Ovin viande	-	mais 500kg

Nom	Prénom	Adresse		Localité	Tel	Céreales			Fourrages			transport
						type	Cond.	Date de dispo.	type	Cond.	Date de dispo.	
BAILLARD	Eric	417 ROUTE DE SAINT ANTONIN	83510	LORGUES	494843382	orge precoce cantare semance non traité 5/6t AB	vrac	juin/juillet	-	-	-	oui si pas loin
BRIEUGNE	Fabien	Domaine de Beauveset	83690	TOURTOUR	611881793	-	-	-	foin de prairie naturelle, sainfoin = pas grand chose			
De Sigaud de Bresc	Alexandre	Domaine de St Jean Baptiste	83690	SILLANS-LA-CASCADE	494046372	blé dur daker, orge triade AB 30/40 t en tout	big bag 1t	toute l'année	foin de prairie, foin de luzerne, luzerne, sainfoin = variétés locales environ 10000 bottes en tout	bottes carrés	toute l'année	oui pour fourrage
GEALAGEAS	Bruno	Campagne st Jaume	83670	BRIGNOLES	494773060	orge(non bio), blé dur			luzerne, sainfoin			
MICHEL	Didier	les Adrets	83570	CORRENS	494595617	orge semance fermière environ 10t AB	fût 200L	14-juil	luzerne semance fermière AB	botte carré 22kg	15-mai	non
PLAUCHUD	Bernard	Campagne "La Forêt"	83630	BAUDINARD/ VERDON	494701803	blé dur/ orge/ seigle/ tritical/ avoine/ pois =à la demande AB	big bag / en vrac		foin / sainfoin =à la demande AB	petite botte 30kg / botte ronde		oui si pas loin
SCEA le Rouve / ALLAIS	Bertrand	Rouviers Plane	83149	BRAS	494699732	son de blé/ petit epautre/ pois chiche/ seigle 1,5t AB	sac 20kg big bag 400kg	toute l'année	luzerne sainfoin 700/800 bottes AB	bottes 18/20kg	-	pour le son si pas trop loin
GFA de Notre Dame	Thiollière Nathalie	Domaine Notre Dame 4440 route de Rians	83560	LA VERDIERE	04 94 04 19 01	20 ha blé tendre premio, 20 ha tournesol oléique S paulina C2	vrac		20 ha sainfoin/ luzerne C2			non

Une nouvelle présidente à Agribiovar

Lors du dernier conseil d'administration qui s'est déroulé à Vidauban le 10 mai dernier, Sarah De Oliveira e Cruz a été élue présidente d'Agribiovar. En effet, Denis Carel avait annoncé depuis un an qu'il ne se représenterait pas compte tenu de ses nombreux engagements dans le monde associatif tant au niveau régional qu'au niveau national. Toutefois, il reste au sein du bureau en tant que président d'honneur. Un nouveau bureau a donc été constitué. Catherine Apostolo a été réélue trésorière, ainsi qu'Yves Gros vice-président. André Gaze, viticulteur à Pontévès, a été nouvellement élu secrétaire.
Sarah de Oliveira e Cruz est rentrée au conseil d'administration d'Agribiovar l'année dernière et avait accepté les fonctions de secrétaire du bureau. Agricultrice en plantes aromatiques, petite fille d'horticulteurs, elle est installée depuis 5 ans à Pontevès. « Je défends la bio depuis très longtemps. Pour moi, c'est une façon de *se* protéger et de sauvegarder l'environnement. C'est un combat de tous les jours, il faut être là et occuper le terrain. Les obstacles sont nombreux mais ils ne m'impressionnent pas ».

Brèves de la FNAB

Equivalence USA-Europe sur les produits bio : tout sauf le vin

Un accord d'équivalence entre les réglementations bio européennes et nord-américaines (NOP) a enfin été publié en février, après plus de 10 ans de négociations parfois difficiles. Plus besoin donc de faire re-certifier NOP les produits bio à destination des Etats-Unis. Une exception à cet accord : le vin, puisque la réglementation vinification européenne n'est sortie que fin février. Les négociations sont tout juste entamées sur le sujet et ne devraient pas aboutir en 2012, malgré les nombreuses annonces contradictoires qui ont circulé dans les réseaux et dans la presse spécialisée.
Un débat qui s'annonce complexe, puisque aux USA cohabitent du vin bio pour lequel l'ajout de sulfites est interdit et des vins fait à partir de raisin bio portant une mention spécifique. Les boissons alcoolisées fabriquées à partir de vin ne font pas partie de l'accord d'équivalence entre l'UE et les USA sur les produits biologiques. Elles doivent donc être re-certifiées NOP pour être vendues sur le territoire nord-américain.
Les négociations débuteront courant mai pour étendre l'accord d'équivalence aux produits vitivinicoles. D'autre part, il existe deux restrictions à cet accord :
- pour la vente de pommes ou de poires bio provenant des USA sur le sol européen, il faudra prouver qu'elles n'ont pas été traitées avec des antibiotiques contre le feu bactérien (pratique autorisée en bio aux USA, pas dans l'UE)
- pour la vente de produits animaux bio provenant de l'UE sur le sol nord-américain, il faudra prouver qu'ils n'ont pas été traités avec des antibiotiques (autorisés en bio dans l'UE, pas aux USA).

Crédit d'impôt Bio : la FNAB interroge le Ministre pour 2012 et 2013

La FNAB a interrogé le Ministère de l'Agriculture sur des points encore incertains concernant la mise en place du crédit d'impôt bio pour 2012 et 2013, notamment pour préciser les conditions d'application de la "transparence GAEC" aux aides de minimis et les modalités de calcul de l'articulation entre le crédit d'impôt bio et les aides de la PAC (avec prise en compte ou non de la modulation des aides du 1er pilier).
Le Ministère de l'agriculture a transmis et complété ces questions aux services fiscaux mais n'a pas encore obtenue de réponse.
Toutefois, la FNAB propose un 1er point mode d'emploi du dispositif en l'état actuel des informations (et incertitudes) disponibles sur ce dispositif. Ce mode d'emploi sera mis à jour avec les informations encore à venir.
Une attention toute particulière sera à apporter sur la prise en compte des autres aides de minimis agricoles dont bénéficient déjà les producteurs, d'autant que certaines aides spécifiquement dédiées à la bio sont soumises aux règles de minimis partout sur le territoire national (cas de l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti pour les exploitations bio) ou au cas par cas selon les régions (cas de l'aide à la certification bio).

Principaux rendez-vous

SAFRANIERE: PORTES OUVERTES

Yannick Dolmetta, safranier bio à Sillans la cascade ouvre son exploitation tous les matins de 8 heures 30 à 10 heures à partir du 5 juin. Vente sur place de safran, de plantes aromatiques sauvages et produits dérivés. Conseils. Quartier les colles 83690 SILLANS LA CASCADE

Contact: 06 64 96 05 75

FOIRE DE SIGNES

Nature et Progrès Var organise la 24ème foire Biologique de Signes le dimanche 27 mai 2012 de 9 heures à 19 heures sur la place Marcel Pagnol à Signes. Conférences et animations toute la journée avec un espace restauration.

Contact : 04 94 57 94 30

Petites annonces

GUIDE DES VIGNERONS BIO DE PACA

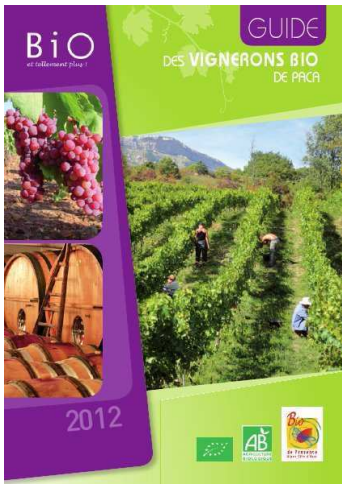

La nouvelle édition du Guide des Vignerons Bio de PACA vient de sortir !

La filière viticole bio est l'une des filières végétales bio les plus dynamiques en France comme en région PACA. Compte tenu des conversions engagées depuis 3 ans, le vignoble national certifié bio est appelé à doubler d'ici 2013. En région, la part de la surface viticole vio est passée de 9% en 2009 à 12% en 2010. Depuis 2009, les surfaces en conversion dépassent celles en bio. Avec le nouveau règlement vinification bio voté le 8 février 2012, les vins issus de la prochaine vendange et respectant ces nouvelles règles pourront désormais afficher la mention "vin biologique".

Au total, 161 vignerons et 9 caves coopératives ont répondu à notre appel et figurent dans ce guide 2012. Ils vous proposent des vins élaborés avec des raisins issus de l'agriculture biologique, mais aussi pour certains d'entre eux des vins suivant la charte de vinification de la FNIVAB*, des vins issus de raisins conduis en biodynamie ou encore des vins naturels ou sans sulfites ajoutés.

Disponible gratuitement auprès de Bio de Provence ou de votre Agribio départemental. Ou à consulter en ligne et le télécharger dans l'espace citoyen, rubrique où trouver des produits bio, sur notre site internet : **www.bio-provence.org**

OU TROUVER DES PRODUITS BIO DANS LE VAR?

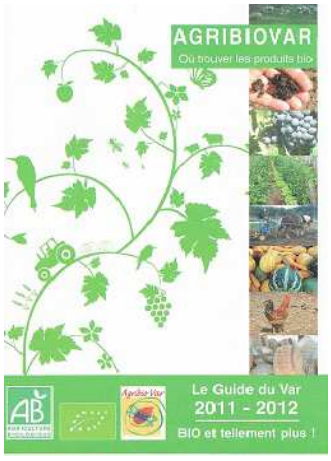

L'édition 2011-2012 vient de sortir. Plus de 160 producteurs toutes filières confondues y sont inscrits. Vous pouvez nous le demander à l'association **Agribiovar, 11 Pierre Clément 83 300 DRAGUIGNAN Tél. : 04.94.50.54.74 – 06.74.91.22.67 Mail : agribiovar@bio-provence.org**

Outils de communication

Cabas en toile de jute 38x40x12 cm :20 € les 10 pour les adhérents et 30€ pour les non adhérents.

Sachets en papier Kraft Favry

Nouvelle fabrication, avec inscription « Bio local c'est l'idéal » et « Bio et tellement plus » et logo Européen: 1000 sacs par carton, sac pour 1 kg, 15 € pour les adhérents, 25 € pour les non adhérents et les magasins. 2 kg, 16€ pour les adhérents et 27 € pour les non adhérents.

Banderole « agriculture biologique »

Pour plus de visibilité sur les foires, marchés, salon… Support bâche + œillets de fixation tous les 50 cm. Format 2 * 0,8 m, « agriculture biologique » + logo AB + logo UE Prix TTC : 25 euros l'unité pour les adhérents et 35€ pour les non adhérents.

Panneau AB en bois

Pour plus de visibilité sur les foires, marchés, salons . Bois massif Epicéa labellisé PEFC (label écologique européen). Épaisseur 15 mm - 0,5 x 0,63 m. Impression 2 faces du logo AB et logo européen. Vernis. Ne pas laisser en permanence à l'extérieur ! 15 € pour les adhérents, 25 € pour les non adhérents.

Panneau générique

Panneau en bois stratifié recouvert d'un support vitrifié. Épaisseur 1 cm. Surface anti-reflet tags, et rayures. Résistance aux solvants, gel et risques biologiques. Bonne tenue pendant 10 ans. Garantie 5 ans par le fabricant. 120€ pour les adhérents et 150€ pour les non adhérents.

AGRIBIOVAR

11 RUE PIERRE CLEMENT
83300 DRAGUIGNAN

TÉLÉPHONE 04 94 50 54 74
FAX 04 94 50 54 51
E-MAIL agribiovar@bio-provence.org

RETROUVEZ NOUS SUR LE WEB!

www.bio-provence.org

Avec le soutien de:

Var Conseil Général

agence de l'eau rhône méditerranée & corse

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

l'Europe s'engage en Provence Alpes-Côte d'Azur avec le FEADER

AgribioVar
Les Paysans Bio du Var